

1er Semestre 2009

EXAMEN PROFESSIONNEL

CATEGORIE	EMPLOI CONCERNE	CONDITIONS D'INSCRIPTION
B	REDACTEUR-CHEF TERRITORIAL	<p>Ouvert aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédacteurs ayant atteint le 7ème échelon de leur grade • Rédacteurs principaux sans conditions d'ancienneté <p>Les rédacteurs sont autorisés à se présenter à l'examen au plus tôt un an avant de remplir les conditions requises pour être inscrits sur le tableau annuel d'avancement.</p>
C	ADJOINT ADMINISTRATIF DE 1 ^{ère} CLASSE	Ouvert aux Adjoints Administratifs territoriaux de 2 ^{ème} classe ayant atteint le 3 ^{ème} échelon et comptant deux ans de services effectifs dans ce grade (disposition dérogatoire applicable jusqu'au 31 décembre 2009)
c	ADJOINT TECHNIQUE DE 1 ^{ère} CLASSE	Ouvert aux Adjoints Techniques territoriaux de 2 ^e classe ayant atteint le 3 ^e échelon et comptant deux ans de services effectifs dans ce grade (disposition dérogatoire applicable jusqu'au 31 décembre 2009)

2ème Semestre 2009

EXAMEN PROFESSIONNEL

CATEGORIE	EMPLOI CONCERNE	CONDITIONS D'INSCRIPTION
B	REDACTEUR TERRITORIAL PROMOTION INTERNE	<p>Ouvert :</p> <ul style="list-style-type: none"> . aux fonctionnaires appartenant au cadre d'emplois des adjoints administratifs qui sont chargés du secrétariat de mairie dans une commune de moins de 2 000 habitants ou d'un établissement public local assimilé à une commune de moins de 2 000 habitants et qui justifient d'au moins huit ans de services effectifs, y compris la période normale de stage, dans un cadre d'emplois de catégorie C, dont quatre ans accomplis au titre des missions précitées. . aux fonctionnaires de catégorie C qui comptent au moins dix ans de services effectifs, y compris la période normale de stage.